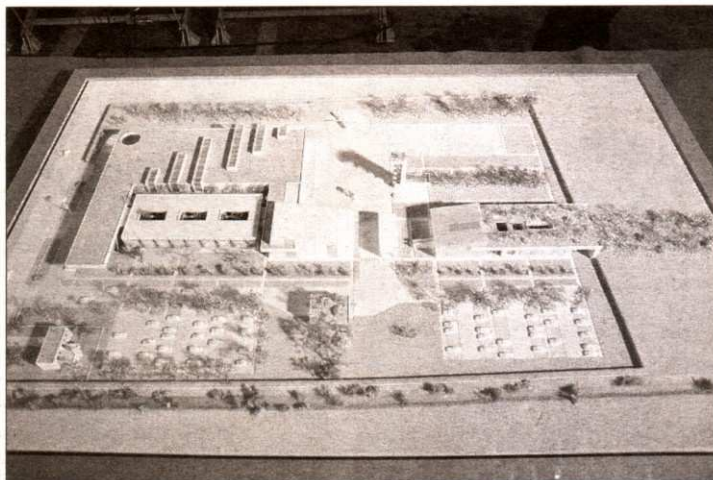


Conseil municipal : les comptes de la commune sont bons



La maquette du futur centre d'incendie et de secours est exposée à la mairie.

Le dernier conseil municipal avant les vacances s'est tenu samedi matin, sous la présidence du maire, Franck Dhersin. En voici les principaux points.

Finances communales. - Comme le stipule la loi, le maire, Franck Dhersin, s'est absenté pendant l'examen du compte administratif 2008. Celui-ci se monte en recettes globales à 8 070 008,28 € pour des dépenses globales de 6 743 913,71 €, soit pour l'exercice 2008 un excédent de fonctionnement de 2 075 521,68 €. En section d'investissement, il enregistre un déficit de 749 427,11 €. Le conseil a décidé d'imputer cette somme sur l'excédent de fonctionnement qui reste bénéficiaire de 1 326 094,57 €.

Centre d'incendie et de secours. - Franck Dhersin s'est réjoui qu'au bout d'un an et demi après sa demande, la commune ait enfin obtenu la livraison de la maquette et des plans du futur centre d'incendie qui sera construit sur le territoire de la commune. Les habitants pourront venir voir la maquette et les plans exposés dans la salle du conseil municipal aux heures d'ouverture de la mairie

Ensembles mobiliers et immobiliers. - La location de nouveaux photocopieurs, un contrat de lo-

cation de matériel téléphonique pour la mairie, la vente d'un camion-benne, la réfection de la toiture de la salle Claude-Itsweire dont une demande de subvention sera faite, le contrat avec le bureau de contrôle SOCOTEC pour la vérification des installations électriques des bâtiments communaux, un contrat de maintenance pour l'élévateur pour personnes à mobilité réduite ont été adoptés.

Équipements sportifs et culturels. - Plusieurs avenants ont été adoptés au sujet de l'aménagement de la salle d'arts martiaux. Une sollicitation du fonds de concours de la communauté urbaine de Dunkerque sera demandée.

Œuvres sociales scolaires. - Le conseil autorise le maire à signer une convention avec la caisse d'allocations familiales pour la mise en place du dispositif tickets-loisirs 2009.

Personnel communal. - Un poste d'animateur à temps complet va être créé. Le tableau des effectifs sera modifié avec l'avancement de deux personnes.

Police - justice. - Il a été établi une liste provisoire de jurés pour des jurys criminels pour l'année 2010.

Divers. - Une subvention de 290 € est accordée à l'association de danse country et de 1 000 € pour la nouvelle association Lueurs d'Orient. ■